

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (H/F)

30 H / SEMAINE

*Ouvert au cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture
Contractuel*

LA VILLE
genas
nature



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, Genas est la 3^{ème} ville du Département du Rhône. Elle est aussi idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux international.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2^{ème} ZI de France- avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, équipements sportifs et de loisirs, commerces...) et sa situation financière exemplaire en font l'une des villes les plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

Sous la responsabilité de la Directrice de crèche, et intégré dans une équipe de travail (EJE, AP, CAP petite enfance), vous organisez et effectuez l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant et à sa socialisation en toute sécurité, dans le cadre du projet de la structure de rattachement.

MISSIONS

Accueil des enfants et des parents

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Assurer la prise en charge des enfants au moment de leur arrivée
- Organiser la répartition des tâches avec et entre les assistantes de crèche
- Assurer un accueil progressif au sein de la structure par l'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- Établir une relation de confiance avec les parents
- Prendre en charge des enfants malades, porteurs de handicap, de maladie chronique : apporter notamment une aide à l'enfant à la prise de médicament(s) par délégation
- Repérer et signaler les enfants en détresse
- Communiquer avec la famille au quotidien

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Assurer les soins courants d'hygiène, de confort et de bien-être de l'enfant et de son environnement (change, repas...)
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants sous la supervision des EJE

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et du développement de son éveil

- Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et des comportements autonomes (autonomie motrice, alimentaire ...)
- Mettre en œuvre des activités spécifiques d'éveil en lien avec le projet pédagogique

Participation à l'élaboration du projet d'établissement, à la réflexion pédagogique du travail d'équipe

- Participer au travail de l'équipe, aux réunions et à la formation des stagiaires (en lien avec le niveau de compétences)
- Organiser un programme de travail en fonction des besoins des enfants et de la collectivité
- Rendre compte des activités effectuées

Elaboration et mise en œuvre collective des projets d'activités des enfants

- Participer à l'organisation du travail sous la supervision des EJE
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Accompagner les enfants à des activités menées hors les murs (conduite d'un véhicule de service sous réserve d'aptitude et sur la base du volontariat)

Polyvalence

- Suppléance à la restauration, l'entretien et la lingerie en cas de besoin, dans des tâches attribuées à ces profils de poste
- Apporter sa collaboration pour l'entretien du linge, le nettoyage des espaces et des surfaces pour le bon fonctionnement de la structure et afin d'assurer le bien-être des enfants

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture **obligatoire**
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, des techniques d'accueil, d'animation et de jeux.
- Qualités relationnelles
- Esprit d'équipe

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir dès que possible – Ouvert aux agents contractuels – Temps non complet 30h – CDD 12 mois

Cycle de travail établi sur une base hebdomadaire de 37.5 heures et organisé au regard des contraintes inhérentes à l'emploi. L'agent bénéficiera de 7 semaines de fermeture inhérente aux crèches (4 semaines au mois d'août, 1 semaine lors de vacances de pâques, 1 semaine lors des vacances de Noël, 1 semaine lors des vacances de février et 1 semaine à son libre choix sous réserve d'accord hiérarchique).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois + tickets restaurant + CNAS + participation employeur à la prévoyance.

Dossier de candidature à adresser par mail à recrutement-drh@ville-genas.fr à l'attention de monsieur Daniel VALERO, Maire de Genas comportant :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme d'auxiliaire de puériculture

Renseignements Service RH : 04 72 47 11 18 – recrutement-drh@ville-genas.fr